

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET MESURES SANITAIRES

La Prairie, le 15 décembre 2021 – Afin de terminer l’année en beauté et de réduire les risques de contagion dans nos milieux, nous sollicitons votre collaboration pour veiller au respect des règles sanitaires en vigueur. Plus que jamais, il est important de surveiller les [symptômes compatibles à la COVID-19](#) chez votre enfant et de le sensibiliser à l’importance du port du masque. À ce sujet, en raison de la situation épidémiologique actuelle, nous recommandons fortement que les élèves du **secondaire** portent désormais le masque pendant les cours. Cette mesure est déjà prescrite dans les déplacements, les aires communes et le transport et viendra protéger davantage nos élèves et nos membres du personnel. *Cette mesure sera en vigueur à compter du jeudi 16 décembre 2021, et ce, jusqu’à nouvel ordre.*

Dépistage : distribution d’autotests dans les écoles primaires

Afin de limiter la contagion et les fermetures de classe, la distribution des autotests rapides commencera dans les prochains jours dans toutes les écoles du Québec ayant des élèves à l’éducation préscolaire et au primaire. Ces autotests pourront être utilisés à la maison si votre enfant présente des [symptômes compatibles à la COVID-19](#).

Chaque enfant recevra ainsi à l’école une trousse contenant cinq autotests rapides. Il les apportera à la maison, dans son sac, afin de vous les remettre. Une fiche de procédure est fournie avec la trousse des autotests pour vous guider dans l’administration de ceux-ci à votre enfant. Vous pouvez aussi le consulter le document suivant : [Feuille explicatif – Autotests rapides](#).

Ces autotests permettront d’agir de manière préventive et d’éviter que votre enfant ne s’absente de l’école en cas de symptômes. *Il est important de noter que ces autotests ne contiennent aucune substance dangereuse et peuvent être conservés à une température entre 2°C et 30°C.* Il n’est donc pas requis de les conserver au frais. De plus, ils peuvent être jetés à la poubelle après leur utilisation. En cas de résultat positif à l’autotest, vous devrez toutefois **garder votre enfant à la maison, en informer l’école et confirmer le diagnostic par un test dans un centre de dépistage**.

Pour plus d’information sur les consignes sanitaires en milieu scolaire et sur les autotests de dépistage rapide, vous pouvez consulter :

- la page web des [directives spécifiques pour le milieu de l’éducation](#);
- la page web concernant les [autotests rapides](#).

À noter : les autotests s’ajoutent à l’ensemble des mesures sanitaires déjà mises en place dans les écoles, dont les dépistages de la COVID-19 par gargarisme. Pour que l’école puisse avoir recours à cette méthode, les parents doivent préalablement avoir inscrit leur enfant. Nous vous invitons à le faire dès maintenant : [Formulaire d’inscription en ligne du CISSMO](#).

Déclaration des cas de COVID durant la période de fermeture des fêtes

Durant le congé des fêtes du 22 décembre 2021 au 4 janvier 2022, les parents d’élèves, les élèves adultes et les membres du personnel n’auront pas à faire de déclaration à leur établissement en cas de diagnostic positif à la COVID-19. En effet, la Santé publique aviserait les autorités concernées du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries si des suivis devaient être faits auprès des familles ou employés, lors de la période de fermeture. Toutefois, dès le retour le 6 janvier 2022, la procédure habituelle de déclaration reprendra et il sera demandé aux parents de fournir les renseignements requis à la direction de l’école par le biais de [Mozaïk – Portail parents](#).

Déplacements à l'étranger

Si vous planifiez un voyage à l'extérieur du Canada avec votre famille, nous vous invitons à consulter la page [Consignes pour les voyages au Canada ou à l'international \(COVID-19\)](#) et à respecter les consignes qui s'y trouvent.

Vœux du temps des fêtes

À l'approche de la période des Fêtes, nous tenons à vous remercier de votre précieuse collaboration et de votre engagement à la réussite scolaire et sociale de votre enfant. Votre apport nous permet d'aller à l'essentiel et de mettre en œuvre les conditions optimales d'apprentissage dans nos milieux, malgré le contexte de la pandémie qui perdure.

Que cette période soit douce et qu'elle soit l'occasion de faire le plein d'énergie et de merveilleux souvenirs! Nous vous souhaitons aussi une année 2022 en santé et à la hauteur de vos espérances.

La Direction générale